

M. Mme Mlle

Nom Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Tel. Mail

Je souhaite :

Soutenir l'action de la Fondation et vous adresse un chèque bancaire ou postal de (Chèque à l'ordre de la Fondation hospitalière Sainte-Marie)

Soutenir régulièrement l'action de la Fondation par un prélèvement automatique mensuel de :

10€

20€

Montant libre

€

Obtenir en toute confidentialité plus d'informations sur les legs et donations

→ Contact

Fondation hospitalière Sainte-Marie • Service dons et legs

Ingrid Antier-Perrot • Tél. : 01 53 90 45 23 • antier-perrot@fondationhospitalieresaintemarie.com

Conformément aux dispositions des articles 88 et suivants de la loi relative à la répartition des rôles et de la loi n° 2007-1197, vous disposez d'un droit d'opposition, d'intervention, d'accès, de rectification et de suppression concernant vos données personnelles. Si vous souhaitez exercer ce droit auprès de la Fondation hospitalière Sainte-Marie, responsable du traitement des données personnelles recueillies par le biais du présent formulaire, en vous adressant à notre service dédié à l'égalité.

Témoignage de Armenak A. – 85 ans

Bénéficiaire des services de rééducation et d'aide à domicile de la Fondation

“Après une sérieuse opération du dos et des complications, j'ai rejoint un Centre de rééducation de la Fondation hospitalière Sainte-Marie pour une rééducation de plusieurs mois.



J'ai bénéficié, au sein du Centre, de soins de qualité et d'un véritable soutien humain. L'équipe du Centre m'a permis

retrouver peu à peu l'usage de la marche et de soulager mes douleurs.

A la fin de cette période de rééducation, mon souhait était de rentrer chez moi. L'assistante sociale est venue à ma rencontre pour prévoir et organiser mon retour à domicile.

Après un bref séjour chez ma petite fille, je suis rentré chez moi.

Aujourd'hui, je bénéficie des services d'une aide à domicile de la Fondation financée en partie par l'APA (Allocation Personnalisée pour l'Autonomie).

“ Les actions de la Fondation doivent vraiment être soutenues car dans mon entourage je constate que pour continuer à vivre chez soi, ce qui est le choix d'un grand nombre de personnes, il est indispensable d'être accompagné par des auxiliaires de vie ou des soignants ”.

un pas de plus
avec vous

Fondation hospitalière
Sainte-Marie RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Accompagnons le Handicap et la dépendance

Dons et Legs



Fondation hospitalière
Sainte-Marie RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

un pas de plus
avec vous



Fondation hospitalière
Sainte-Marie RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

un pas de plus
avec vous

La Fondation hospitalière Sainte-Marie crée et gère des établissements d'aide et de soins, d'accueil et d'hébergement pour répondre aux besoins des personnes handicapées et dépendantes.

Notre particularité est de créer des liens entre nos établissements afin d'apporter la meilleure prise en charge possible aux personnes en situation de handicap et/ou de dépendance liée à l'âge, à une maladie, à un accident de la vie.

La Fondation, Reconnue d'Utilité Publique, est habilitée à percevoir des dons et legs.

La Fondation hospitalière Sainte-Marie c'est aujourd'hui :

- Des services d'aide et de soins à domicile accompagnant plus de 4000 personnes chaque année
- Des structures d'accueil et de soins pour malades Alzheimer
- Un service de conduite adaptée pour personnes handicapées
- Des projets de construction d'établissements pour adultes et enfants fragilisés ou dépendants
- 2 centres de rééducation

www.fondationhospitalieresaintemarie.com

Des besoins croissants,
non couverts

Qu'est ce que les projets
menés apportent aux
personnes aidées ?

> Quelques programmes menés

- Pour l'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et le soutien des proches
- Pour l'accueil et l'hébergement des personnes handicapées
- Pour l'aide, l'accompagnement et les soins à domicile...

A quoi vont servir vos dons ?

En soutenant la Fondation vous agissez concrètement en accompagnant la construction d'établissements spécialisés et en soutenant des programmes conçus pour répondre aux besoins des plus fragiles.

Maintien à domicile

" Continuer à vivre chez soi "

Développer des services d'aide à domicile 24h/24 pour toute personne souhaitant continuer à vivre chez elle.

"Accueillir et soulager les malades Alzheimer "

Ralentir l'évolution de la maladie et contribuer à une meilleure qualité de vie des malades et de leurs proches en établissement ou à domicile.

Rééducation et handicap

" Conduite et handicap "

Permettre aux personnes en situation de handicap de reconduire avec un véhicule adapté, étape essentielle pour retrouver un emploi, renouer des contacts (loisirs, sorties...).

" Mieux vivre à l'hôpital "

Améliorer de façon continue l'accueil des patients pour favoriser et accompagner la guérison : programmes culturels, création d'espaces d'accueil, soutien des familles...

Vous souhaitez soutenir
nos actions ?
Faire un don, faire un legs,
une donation

Faire un don

Pour faire un don il vous suffit de nous retourner le coupon joint en nous adressant le montant souhaité par chèque à l'ordre de la Fondation hospitalière Sainte-Marie.

Vous pouvez aussi nous soutenir en faisant un don régulier par virement automatique.

→ La fiscalité des dons :

Les particuliers donateurs peuvent déduire 66% des sommes versées du montant de l'impôt sur le revenu dans la limite de 20% du revenu imposable annuel (excédents de versements reportables sur 5 ans) et/ou déduire 75% de ces mêmes versements de leur ISF dans la limite annuelle de 50.000€.

Faire un legs, une donation

Une autre façon de donner...

En faisant un legs ou une donation à la Fondation hospitalière Sainte-Marie, vous pouvez choisir de transmettre une partie de votre patrimoine, en associant votre nom à des projets en faveur des personnes handicapées et/ou dépendantes.

La démarche pour faire un legs ou une donation est simple dès lors qu'elle est accompagnée par un notaire.

→ Nos services se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions pour plus d'informations sur les différents types de legs et les donations.

Vous pouvez contacter votre notaire ou le service dons et legs de la Fondation.

Ingrid Antier-Perrot / 01 53 90 65 23

Coupon à retourner à l'adresse suivante

Fondation Hospitalière Sainte-Marie
Service dons et legs
167, rue Raymond Losserand
75014 PARIS

